Hôtels fermés/Fonds de reprise : Agadir amorce le 1er pilotage régional

Actualité Agadir et région

Posté par: Administrateur

Publié le : 26-04-2023 12:49:29

Les hôtels en difficulté ou fermés d'Agadir sont ciblés par le premier pilotage régional du fonds de reprise et de transmission. Ce dispositif est prévu dans le cadre de la feuille de route stratégique de relance du tourisme 2023-2026.

S'il y a une destination touristique, dont le parc hôtelier est actuellement grevé par la fermeture d'une partie de ses établissements, c'est bien évidemment la station balnéaire d'Agadir. Au-delà des hôtels classés qui font actuellement l'objet de différentes opérations de mise à niveau à travers la mise en place de la subvention de rénovation par le ministère du Tourisme, la région et la commune, ce sont les établissements vétustes qui échappent aux conditions d'éligibilité à ce programme doté de 120 MDH sur quatre ans (2021-2024).

Ces derniers nécessitent pourtant une intervention urgente. Chantiers inachevés, hôtels fermés ou délabrés, ces unités abandonnées à leur sort constituent depuis des années des points noirs qui portent atteinte au paysage urbain de la ville. La destination se retrouve ainsi prise en otage sur le plan de la taille critique de sa capacité litière.

D'où l'épineuse question de la mise en place d'un dispositif étatique sous forme de fonds pour la résolution définitive de cette problématique. Faisant l'objet de propositions, sans quelconque concrétisation dans le cadre des différentes stratégies touristiques, le remède à cette contrainte est actuellement préconisé dans le cadre de la nouvelle feuille de route stratégique du secteur du tourisme pour la période 2023-2026 qui ambitionne d'attirer 17,5 millions de touristes en 2026 grâce à la mobilisation d'une enveloppe de 6,1 MMDH sur 4 ans.

Un OPCI pour porter les murs des hôtels

La feuille de route stratégique de relance du tourisme, dont la convention-cadre de partenariat a été signée le 17 mars 2023 à Rabat, prévoit dans le cadre de ses leviers transverses la mise en place d'un fonds de reprise et de transmission des hôtels en difficulté ou fermés. Une opération qui s'appuiera sur un partenariat public-privé.

L'objectif de cette mesure est de mieux consolider et mettre à niveau l'offre hôtelière d'environ 62.000 lits fermés ou en difficulté au niveau des différentes destinations du Royaume. En attendant la validation du principe de création de ce dispositif financier avec le Fonds Hassan II pour le développement économique et social (FHII) et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement, avec un premier pilotage régional au niveau de la destination d'Agadir, l'idée aussi est de mettre en place un Organisme de placement collectif immobilier (OPCI) devant porter les murs des hôtels en situation de fermeture ou en difficulté. Il est question aussi de mettre en place une société d'exploitation et de gestion hôtelière s'adossant sur des spécialistes internationaux. Outre cette capacité fermée et en difficulté, la stratégie prévoit également la création de 40.000 lits additionnels cibles à l'horizon 2026 au niveau national pour booster la capacité litière de la destination Maroc.

Rénovation des hôtels : les engagements de la SDRT frôlent 104 MDH

Douze établissements hôteliers, comptant 6.000 lits, sont en travaux de rénovation dans la station balnéaire grâce au mécanisme d'octroi de la subvention dédiée à la rénovation et la mise à niveau des établissements hôteliers d'Agadir, dont les contributeurs sont le ministère du Tourisme (60 MDH), le Conseil régional de Souss-Massa (40 MDH) et la Commune urbaine d'Agadir (20 MDH).

De surcroît, d'autres établissements ayant déposé leurs candidatures à l'issue du 5e Appel à manifestation d'intérêt (AMI), bénéficieront de ce programme et entameront les opérations de mise à niveau. Côté financement, les contributions reçues de la part des partenaires financiers ont totalisé l'équivalent de 80 MDH, soit 66% de l'enveloppe totale dédiée à ce programme (120 MDH) alors que les engagements financiers, allusion faite aux subventions, accompagnement et rémunération de la part de la Société de développement régional du tourisme (SDRT) du Souss-Massa, ont frôlé le montant de 104 MDH.

À noter que le programme lancé en 2020 prévoit l'octroi d'une subvention financière à hauteur de 30% du coût total de la rénovation de l'établissement, plafonnée à 10 MDH, et un accompagnement technique personnalisé en faveur des établissements ayant obtenu un accord définitif du comité des subventions pris en charge par la SDRT.

Les Inspirations ÉCO